

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Contact

06.69.55.13.85

veronick.olagnon@free.fr

Information concernant les inscriptions aux formations et ateliers :

Votre inscription est validée dès réception du bulletin d'inscription et de votre chèque de caution de 100€ (*non encaissé, sauf en cas de désistement injustifié moins d'un mois avant le début du stage*), libellé au nom de Véronick Guérin-Olagnon à l'adresse 4 rue Lamartine - 34920 Le Crès

Le nombre de places étant limité, les inscriptions sont enregistrées par ordre chronologique de réception du bulletin d'inscription et du chèque de caution. Un mail vous est envoyé pour confirmer la bonne réception de votre inscription.

Si le stage est complet, vous serez mis sur liste d'attente et prévenu dès qu'une place se libère.

Le prix du stage comprend l'ensemble des documents remis. Il ne comprend pas les repas ni l'hébergement.

Tout stage débuté est dû dans son intégralité. Le règlement de la totalité se fait le 1er jour du stage.

Un certificat est remis en mains propres à chaque fin de stage. Une facture vous est envoyée par mail.

Les horaires des stages sont les suivants : 9h15 / 12h30 - 13h30 / 17h30.

Un mail vous est envoyé une semaine avant le stage pour confirmation.

Il vous est possible de déjeuner sur place (repas tiré du sac), réfrigérateur, micro-ondes, sont à votre disposition.

L'utilisation de chaussons / chaussettes est requise.

En cas d'annulation de la part du stagiaire :

- *Plus d'un mois avant le début du stage:* le chèque de caution n'est pas encaissé et peut être reporté à une date ultérieure pour réserver un autre stage ou vous être renvoyé sur simple demande.
- *Moins d'un mois avant le début du stage,* sans justificatif, le chèque de caution est encaissé. Avec justificatif (certificat médical), le chèque de caution n'est pas encaissé.
- *Moins de 3 jours avant le début du stage* ou si le stagiaire ne se présente pas au stage, la totalité est due (sauf cas de force majeure avec justificatif).

En cas d'annulation de ma part :

- Vous serez informé au moins 7 jours avant le début du stage.
- le chèque de caution n'est pas encaissé et peut être reporté à une date ultérieure pour réserver un autre stage ou vous être renvoyé sur simple demande.